



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 19/09/2023

Votre annonce n°23-107714 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 83
Annonce No 23-107714

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Roquebrune sur Argens, Rue Grande André Cabasse, 83520, Roquebrune sur Argens, F, Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr, Code NUTS : FRL05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.roquebrune.com/index.php/marches-publics>

Adresse du profil acheteur : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

Centre communal d'action sociale, 83520, Roquebrune-sur-Argens, F, Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr, Code NUTS : FRL05, Adresse internet : <http://www.roquebrune.com/index.php/marches-publics>, Adresse du profil d'acheteur : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

Office de tourisme, 83520, Roquebrune sur Argens, F, Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr, Code NUTS : FRL05,

Adresse internet : <http://www.roquebrune.com/index.php/marches-publics>, Adresse du profil d'acheteur : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ACHAT DE TITRES RESTAURANT DEMATERIALISES POUR LES PERSONNELS DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66133000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : ACHAT DE TITRES RESTAURANT DEMATERIALISES POUR LES PERSONNELS DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Les personnels concernés sont ceux de la Commune, du Centre Communal d'Action Sociale et du personnel de l'Office de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens. Il est précisé que le Centre Communal d'Action Sociale gère et ordonnance toutes les décisions de la Résidence Autonomie du Jas de Callian. Cette dernière est toutefois dotée de l'autonomie financière.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2 520 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

- Mots descripteurs : Titres restaurant
- II.2) DESCRIPTION**
- II.2.1) Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 66133000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 30199770
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRL05
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations :** ACHAT DE TITRES RESTAURANT DEMATERIALISES POUR LES PERSONNELS DU GROUPEMENT DE COMMANDES A ce jour, la valeur faciale d'un titre est de 7 euros. Pour information, le nombre moyen d'agents concernés par la fourniture des titres restaurants est : 350 pour la Commune ; 82 pour le CCAS et 3 pour la Résidence autonomie du Jas de Callian ; 30 pour l'OT. Les commandes des cartes nominatives sont effectuées par chaque membre du groupement.
- II.2.5) Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. 1. La valeur technique / Pondération : 60
Prix :
1. Prix / Pondération : 40
- II.2.6) Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 2 520 000 euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois aux conditions initiales, par période de 1 an, à moins que le pouvoir adjudicateur n'en décide autrement comme il est dit au marché.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :** Les mini maxi d'exécution de chaque entité figurent au dossier de consultation. -Le délai de livraison initial des premières cartes de paiement est de 15 jours calendaires maximum. -Les délais de livraison en cas de commandes complémentaires est de 10 jours calendaires maximum. -Le délai de rechargement des cartes est de 5 jours calendaires maximum.
- Mots descripteurs : Titres restaurant

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : - A/ la lettre de candidature (imprimé DC1 joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) à compléter, dater et signer par une personne habilitée. Précision : Les documents relatifs aux pouvoirs (PVS) de la personne habilitée à engager la société candidate ou chaque membre du groupement doivent être joints au DC1 avec les justificatifs nécessaires (Kbis, délégation(s) de pouvoir, etc.). Le mandataire doit fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement qui précise les conditions de cette habilitation. Les cotraitants n'ont pas à fournir de DC1. - B/ une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1* (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés) du CCP (DC1). Précision : Le candidat remet la copie du ou des jugements prononcés et / ou du plan de redressement qui l'autorise à poursuivre son activité et à candidater s'il est en redressement judiciaire. S'il n'est pas en redressement judiciaire, il peut spontanément remettre un extrait Kbis (RCS) ou D1 (RM) de moins de trois mois ou équivalent qui permettra de vérifier l'existence légale de l'entreprise, son objet social, la personne habilitée à l'engager. - C/ les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur pour vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle du candidat en application des articles R2142-5 et R2143-3-2* du CCP, à savoir : Au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, étant rappelé que l'attributaire devra être une société spécialisée qui a pour activité principale l'émission de titres restaurant conformément à la réglementation en vigueur : -Fournir une Attestation de la Commission Nationale des Titres Restaurants ou équivalent reconnaissant au candidat la qualité de société émettrice de titres restaurants ; -Fournir un extrait Kbis (RCS) ou D1 (RM) de moins de trois mois ou équivalent.
- III.1.2) Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : -Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CA) portant sur les trois derniers exercices disponibles. Précision : Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié. -Fournir une déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance (BANKASS) pour les risques professionnels
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Fournir une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services (REF) fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant et/ou le volume traité, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) Information relative à la profession**
La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : L'attributaire devra être une société spécialisée qui a pour activité principale l'émission de titres restaurant conformément à la réglementation en vigueur.
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25 octobre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 27 octobre 2023 - 11:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des plis n'est pas publique. La date, le lieu et l'heure d'ouverture des plis sont indicatifs.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

• Première période d'exécution : du 1^{er} janvier 2024, ou de la date de notification si elle est postérieure à la date précitée, au 31 décembre 2024. • Sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui : 1/ est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; 2/ est apte à exercer l'activité professionnelle ; 3/ présente des capacités techniques et professionnelles et économiques et financières suffisantes ; 4/est accompagnée des pièces réclamées au titre des articles R2142-5 et R2143-3 du CCP. • Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance prévue – Budget de chaque membre du groupement. • Remise des offres par voie électronique : La remise des offres par voie électronique est accessible sur le site <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>. Pour les modalités de remise des offres, se référer aux conditions générales de la plateforme

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5, rue Racine, 83000, Toulon, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5, rue Racine, 83000, Toulon, F

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 septembre 2023

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : RH23-00019

Classe de profil : Commune

Siret : 21830107500014

Libellé de la facture : Commune de Roquebrune sur Argens Hotel de Ville Direction des Finances Rue Grande André Cabasse, F-83520 Roquebrune-sur-Argens.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 25 octobre 2023

Objet de l'avis : achat de titres restaurant dematerialises pour les personnels du groupement de commandes

Nom de l'organisme : Commune de Roquebrune sur Argens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



